



Pour citer cet article :

Bohdana Librova,
" Le marquage du discours rapporté dans deux manuscrits en prose du 13e et du 14e siècles ",
, Communications du IVe Ci-dit, ,
mis en ligne le 02 février 2010.
URL : <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=520>

[Voir l'article en ligne](#)

AVERTISSEMENT

Les publications du site REVEL sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin.

L'université de Nice-Sophia Antipolis est l'éditeur du portail REVEL@Nice et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Revel.

Le marquage du discours rapporté dans deux manuscrits en prose du 13^e et du 14^e siècles

Bohdana Librova

Maître de conférences en langue française médiévale à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, Bohdana Librova est membre du laboratoire *Bases, Corpus, Langage* (UMR 6039). Ses travaux portent sur la linguistique textuelle et la sémantique de l'ancien français, en particulier sur les outils de cohésion discursive et la pragmaticalisation des connecteurs.

Deux manuscrits en prose du 13^e et du 14^e siècle présentent une corrélation remarquable entre deux signes ponctuationnels – le comma et le double trait oblique – et des séquences de discours rapporté. Tout en marquant le plus souvent le style direct, les deux signes apparaissent également en contexte de discours indirect et narrativisé, alors qu'ils sont relativement peu fréquents dans les passages narratifs. Le fait que les copistes tendent à fédérer différents types de discours rapporté sous une même ponctuation, pourrait montrer que les copistes perçoivent le discours rapporté comme un mécanisme énonciatif homogène, par-delà la diversité de ses formes.

ponctuation médiévale, français médiéval, comma, double trait oblique, marquage du discours rapporté

This article deals with the main functions of two medieval paleographic signs, the *punctus elevatus* and the double *uirgula suspensiu*a in two French manuscripts in prose from the 13th and the 14th centuries. Both signs are especially frequent in the reported speech sequences. They mark direct speech most often, but are also used in the context of indirect speech and narrativized speech. On the other hand, these signs are quite rare in the narrative sequences of the texts. Hence, as the scribe tends to federate different types of reported speech under the same punctuation mark, we can suppose that in his mind reported speech could have been perceived as a special category of enunciation, in spite of its diversity.

medieval punctuation, medieval french, *punctus elevatus*, double *uirgula suspensiu*a, indirect speech markers

Introduction

Si la ponctuation médiévale est longtemps restée en marge des préoccupations des linguistes, ce désintérêt s'explique sans doute par une réserve conçue vis-à-vis d'un domaine sémiologique qui se caractérise par un défaut de systématisme¹ et par une polyfonctionnalité des signes².

Or, fortes d'avancées théoriques et méthodologiques, quelques études récentes révèlent que, par-delà l'inévitable fluctuation des usages scripturaux, certains copistes adoptent un vrai système ponctuationnel, qui présente des tendances significatives. Ces études ont de surcroît montré la récurrence, d'un codex à l'autre, de traits ponctuationnels riches en renseignements sur les propriétés énonciatives de la langue³.

¹ C'est-à-dire qu'une même forme syntaxique peut tantôt être marquée par un signe ponctuationnel, et tantôt ne pas l'être.

² Il est en effet courant qu'un même signe assume plusieurs fonctions différentes sous la plume d'un même copiste.

³ Nous pensons notamment aux travaux de Ch. Marchello-Nizia et de son école (voir dans la bibliographie des travaux de Ch. Marchello-Nizia, de C. Barbance-Guillot et d'A. Lavrentiev), ainsi qu'à ceux de H.-Ch. Li (*Découpage et structuration du texte : letrines, majuscules, blancs et autres signes de ponctuation dans les*

Un de ces points communs est l'attention portée par des copistes au discours rapporté (désormais « DR⁴ »), bien que celui-ci, pas plus que toute autre configuration syntaxique ou énonciative, ne bénéficie d'un marquage qui lui soit entièrement spécifique⁵.

Outre qu'il atteste de l'importance du DR pour le texte médiéval (celui-ci étant, d'une part, ancré dans le discours des autorités et, d'autre part, destiné à la présentation orale, ce qui favorise l'insertion du DD), ce choix ponctuationnel pourrait révéler que, en ancien français, le DR était perçu comme une configuration énonciative à part entière⁶.

Dans le présent article, nous nous proposons de contribuer à la question du statut énonciatif du DR dans la langue médiévale, à travers l'examen des pratiques ponctuationnelles qui se dégagent de segments choisis à l'intérieur de deux manuscrits en prose : le ms. Paris, BN fr 24430 et le ms. Nice 93. Les deux codex permettent d'observer une corrélation significative entre deux signes ponctuationnels et certains types de DR. En partant des propriétés énonciatives des occurrences relevées sur une quarantaine de folios, nous nous interrogerons sur la perception du DR par les copistes. Nous formulerons également une hypothèse sur le rôle joué par les deux signes dans l'histoire de la ponctuation du DR.

1. Le ms. Paris, BN fr. 24430

Dans un premier temps, nous examinerons les folios 59-80 du manuscrit Paris, BN fr 24430 (13^e s.), contenant les *Récits d'un ménestrel de Reims*.

Dans ce manuscrit, nous notons une fréquence élevée du comma⁷ – d'un signe ponctuationnel constitué d'un point virgule renversé, la virgule, d'une forme courbe, étant généralement décalée et allongée vers la droite⁸, comme dans le passage suivant derrière « dist » (l. 1) et « he » (l. 2)⁹ :

versions manuscrite et imprimée du Roman de Perceforest, thèse de doctorat, Univ. de Strasbourg, 2007) et de N. Maziotta (*Ponctuation et syntaxe en ancien français : étude d'un corpus de chartes écrites à Liège avant 1292. Méthode de travail*, actes du Congrès Mondial de Linguistique Française, éd. Durand J. Habert B., Laks B., Institut de Linguistique Française, Paris, 2008, édition électronique, non paginée).

⁴ Nous abrègerons, de même, « discours direct » en « DD », « discours indirect » en « DI », discours narrativisé en DN, « narration » en « NARR ».

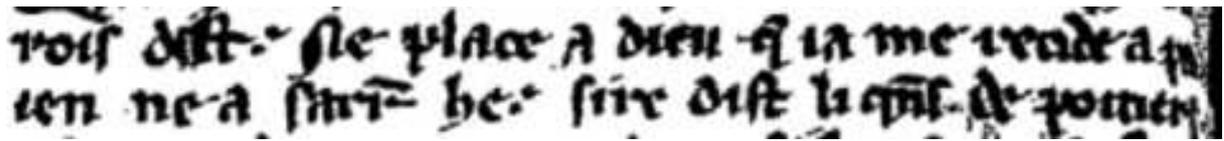
⁵ Le marquage du DR s'observe en particulier dans les manuscrits de textes en prose, car dans les textes versifiés, les limites du discours cité coïncident d'ordinaire avec celles du vers. Cependant, même des textes versifiés peuvent présenter un marquage du DD (ainsi, certains manuscrits de Chrétien de Troyes réservent les signes ponctuationnels de préférence aux segments de DD : par exemple, dans les manuscrits d'*Erec et Enide*, « les 22 lieux ponctués communs à 4 manuscrits au moins...sont intimement liés à la présence d'un discours direct » (K. Busby et alii, *Les manuscrits de Chrétien de Troyes*, Amsterdam, Rodopi, 1993, p. 128). Pour un aperçu général du taux de ponctuation au 13^e siècle, et en particulier pour la part considérable qui y revient au discours direct, voir M. Careri, F. Fery-Hue, F. Gasparri, G. Hasenohr et alii, *Album de manuscrits français du XIII^e siècle. Mise en page et mise en texte*, Roma, Viella, 2001.

⁶ Thèse suggérée par les résultats de l'étude conduite par S. Marnette à partir de quatre extraits manuscrits en prose (« La ponctuation du discours rapporté dans quelques manuscrits de romans en prose médiévaux », *Il parla ainsi com vous orrez : le discours rapporté en français médiéval*, *Verbum* 28, 2006, p. 47-66). Nous nous proposons de l'examiner à la lumière de notre corpus.

⁷ Nous adoptons ici le terme de *comma*, couramment utilisé dans la paléographie française, bien que la terminologie latine soit plus précise en désignant ce signe par la locution *punctus eleuatus*. Le terme français peut, en effet, prêter à une confusion avec l'anglais *comma*, terme désignant la virgule.

⁸ Pour l'évolution de la forme du comma (= du « *punctus eleuatus* »), voir M. B. Parkes, *Pause and effect. An Introduction to the History of Punctuation in the West* University of California Press, Berkeley – Los Angeles, 1993, p. 42. La forme prise par le comma dans notre manuscrit pourrait montrer vers une provenance de l'Est (cf. M. B. Parkes, *Pause and effect*, p. 43), ce qui concorderait avec la coloration dialectale de la copie (cf. les fréquentes diphtongaisons de voyelles atones et entravées, trait dialectal de l'Est).

⁹ [Li] rois dist .✓ Ne place a dieu que ja me rende a paien ne a sarrasin he .✓ sire dist li quens de poitiers... (fol. 79)



Dans les folios examinés, la majeure partie des occurrences du comma sont affectées à des séquences de DR.

Afin de déterminer la part exacte des occurrences qui reviennent au DR et d'en établir une typologie, nous avons dépouillé une vingtaine de folios. Dans les pages qui suivent, nous allons présenter cette typologie, tout en renvoyant à l'annexe pour le détail des occurrences¹⁰.

Notre parcours s'articule en deux parties : dans la première partie, nous regroupons les occurrences qui présentent une affinité indiscutable entre le *comma* et le DR (1-4)¹¹, et dans la seconde, celles où cette affinité n'est que supposée.

1.1 NARR .✓ DD

Le comma est souvent exploité pour marquer le début d'un discours direct (désormais DD) :

(1) Il fist .j. jor mander devant lui le roi Guion et li dist .✓ **Rois or vous**
tieng **ie** **or**
 vous ferai iou la tieste coper (fol. 65ra)

C'est l'emploi le plus représenté dans le corpus. Cependant, tout DD n'est pas susceptible de recevoir le comma : les 24 occurrences relevées présentent, en effet, quelques traits qui les singularisent au sein de leur type de discours : 1) elles sont toutes introduites par le verbe *dire* (on relève une occurrence de *respondre*) au passé simple, 2) , elles sont presque toutes précédées d'une séquence narrative : le comma marque donc la transition entre la narration et le DD et 3), la phrase introductive est souvent fortement inaugurante, en ce qu'elle relate des événements cruciaux tout en suggérant un lien consécutif entre ces événements et le discours cité. Ce dernier est identifié à un moment fort de l'action, fait confirmé par l'étude des propriétés énonciatives du discours ainsi introduit : il s'ouvre volontiers par des pragmatèmes renforçant la dramaticité, tels que *or* (1) ou bien les locutions *or (vous) aït Diex* (A10), *par foi* (A15), *par la lance saint Jake* (A8), par la formule hyperbolique *ains mais ne vi* (A8). Les modalités exclamative et interrogative sont fréquentes, l'interrogative est renforcée par l'emploi elliptique de *comment* en A12 et A13. Enfin les moments concernés par bien de ces répliques sont cruciaux du point de vue narratif : ainsi, en (A4), le discours proféré par Saladin lors de son baptême.

Dans le premier type, le comma serait donc principalement employé à deux effets : 1) pour souligner le décalage énonciatif entre la narration et le DD et 2) pour marquer la modification intonative qui l'accompagne. Le comma fonctionnerait ici déjà comme le deux-points moderne. On notera néanmoins que ce marquage peut être favorisé par une mise en relief narrative.

¹⁰ Les renvois aux occurrences de l'annexe sont précédées de la lettre « A ».

¹¹ Quant aux modalités de la transcription du texte médiéval, la ponctuation et la taille des lettres (la distinction entre les majuscules et les minuscules, là où il était possible de l'établir) ont été respectées ; en revanche, nous n'avons pas signalé la présence de lettrines ni marqué la fin des lignes, sauf lorsqu'elles coïncidaient avec la fin (ou le début) d'un DR (le passage à la ligne peut, en effet, marquer implicitement le DR ; nous avons, dans ce cas, marqué la fin de ligne à l'aide du symbole «] »). Nous avons également résolu la plupart des abréviations, sauf celle du nom de Bertrant (« B. ») et celle, extrêmement courante, de la conjonction « et », que nous avons conservée sous la forme de « 7 ». Afin de faciliter la lisibilité, nous avons introduit l'apostrophe indiquant l'éllision. Nous avons marqué la plupart des accents conformément aux conventions éditoriales, mais n'avons pas utilisé de tréma pour marquer l'hiatus. Nous avons en outre marqué en gras les séquences de DR (ou du moins, pour plus de clarté, leur commencement, là où le passage consistait en une suite de plusieurs DR). Les chiffres suivant les citations renvoient aux folios des manuscrits.

1.2. NARR .✓ DI

En revanche, les exemples du type 2 semblent témoigner d'une valeur purement énonciative du comma, exempte de tout marquage intonatif ou de focalisation narrative. En effet, le comma y marque le début du DI :

(2) Et quant il fu conselliés a ses hommes ki la estoient · si dist .✓ **qu'il vous mercioit moult del or que vous li aviés mandé** · et voloit que vous euscies sa serour et tout le contet d'artois et plus encore se vous voliés (fol. 62va)

1.3. DD .✓ DD

Dans le troisième type, le comma sépare entre elles deux séquences du DD. Il s'agit en général de deux répliques, quoique deux occurrences (A 28 et 29) segmentent des discours attribués à un même personnage, en marquant dans leur sein des transitions importantes (par exemple, dans la dernière occurrence – ex. A 29 –, le comma sépare une formule inaugurale d'une lettre du corps de celle-ci).

(3) Or dist ele au paysant ie t'aprenderai ces ·iii· sens se tu voes **Oil** dist il **voir** .✓ **Or escoute** dist la masenghe (fol. 79rb)

1.4. .✓ marque l'exclamation et l'interrogation

Le comma fonctionne fréquemment comme une marque des modalités interrogative et exclamative ; il s'approprie ainsi – chose bien banale dans un manuscrit français de l'époque – la fonction du point d'interrogation, signe qui lui ressemble fortement¹², et qui est usuel même dans des manuscrits peu ponctués¹³ :

(4) Et quant li rois vit qu'il ardoit tous et que morir le convenoit · si commencha a plaindre soi meyme 7 a regreter · et disoit ensi · **ha** .✓ **rois richars morras tu dont** · **haa** .✓ **mors com ies hardie quant tu oses assalir le roi richart** · **he** .✓ **chevalerie come ore iras a declin** · **he** .✓ **povres dames et povre chevalier que devenrés vous** · **he** .✓ **diex ki retenra mais chevalerie** · **largece ne courtoisie** · Ensi se conplaignoit li rois · (fol. 65rb)

La fréquence des occurrences des types 1 à 4 suggère un lien privilégié entre le comma et certains types de DR, en particulier le DD. Un lien avec le DR est plus délicat à établir pour les autres types de l'emploi du signe, que l'on va passer en revue dans les lignes qui suivent.

1.5. NARR .✓ DN ; DN .✓ DN (NARR)

Le type 5 présente une structure analogue aux types 1 et 2, sauf que la présence du DR y est plus discrète, car il est narrativisé : en (A 39), le DN (= discours narrativisé) est marqué par le syntagme *nouveles vinrent*, tandis qu'en (5) et en (6), sa présence est signalée par l'opérateur *conselg*, incident à un verbe impliquant la parole ; en (5) le DR est en plus marqué par le conditionnel du DI (sous l'espèce de trois verbes : *envoieroient*, *feroient* et *aideroient*). La présence du DR y est donc relativement sensible pour avoir pu suggérer au copiste un effort de marquage :

(5) Or vous dirons dou mauvais roi jehan d'engle tiere ki hounissoit ses hommes 7 gisoit avoec lor femmes et avoec lor filles a force et lor toloit lor tieres · 7 faisoit tant que diex et tous li mons le devoit hair .✓ Si avint que li baron d'engle tiere **prisent conselg ensanle k'il envoieroient** au roi phelippe 7 **li feroient** feauté dou roiaume d'engletiere · **et li aideroient** le roiaume a conquerer · Si vinrent en france doi d'aus des plus sages et des plus vaillans (fol. 72rb-va)

(6) (Et li autre disoient que ce n'estoit pas boin a faire) ... · Et a la verité dire cil estoient pris par lor orguel · et par l'esliut de biauvais qui plus avoit d'orguel en lui · que n'ot nabugodonosor qui par son orguel fu mués ·vii· ans · en bieste · **si**

¹² Pour ce signe, voir M. B. Parkes, *Pause and effect, Glossaire*, s. v. « Punctus interrogativus ».

¹³ Cf. M. Careri, F. Fery-Hue, F. Gasparri, G. Hasenohr et alii, *Album de manuscrits français du XIIIe siècle*.

con on list en daniel le prophete .✓ A cel conseilg s'acorderent li plus des barons
... (fol. 67rb)

Dans les types 6 et 7, le comma marque le retour à la narration après une séquence de DR :

1.6. DD .✓ NARR (DI)

(7) **sire** dist la dame blanche **vous dites bien** .✓ Et lors fu delivrés li grans
tresors a ma dame blanche et ele l'enuoia a son signour (fol. 73ra)

1.7. DI .✓ NARR

(8) et nagierent tant sans destourbier qu'il vinrent en acre 7 demanderent u
li rois estoit et **on lor dist k'il estoit devant damiette qu'il avoit assis 7 ia i avoit
esté ·j· an** .✓ Quant li eslius l'entendi si fist ses naves apparellier et monterent
l'endemain sour mer (fol. 62rb)

On note que la séquence narrative suivant le DR commence par relater des conséquences remarquables du discours cité, soit que le discours provoque une réaction émotive forte auprès de l'énonciataire (comme en A41 et A43), soit qu'il entraîne une conséquence narrativement importante (comme en 7 ou en 8). Des conditions thématique-narratives indépendantes du DR sont donc réunies pour favoriser l'emploi de la ponctuation.

Dans ces circonstances, il paraît difficile de privilégier l'hypothèse du marquage énonciatif (= celui du DR) à celle d'un marquage syntaxique ou diégétique. L'hypothèse d'un lien délibéré entre le comma et la fin du DR reste donc à confirmer par des statistiques plus amples.

1.8. Le comma articule des séquences stéréotypées

Une relation entre le comma et des expressions stéréotypées a été constatée par des paléographes¹⁴, mais le fait ne ressort pas suffisamment dans notre manuscrit, où la plupart des séquences figées restent non marquées, si ce n'est encadrées de points, à l'instar de la plupart des phrases. Ce qui est en revanche certain, c'est que notre exemple 9 représente un des usages canoniques du comma, à savoir celui de séparation des unités rythmiques, ici de deux vers d'un distique proverbial.

(9) Et on dist piecha ·] cui conscience ne repret .✓ plus tost au mal c'au
bien entent .✓ (fol. 80)

Au bout de ce parcours des divers emplois du comma en contexte de DR, il reste à solliciter une explication. Cette diversité d'usages se laisse-t-elle ramener à un dénominateur commun ? La réponse est à rechercher dans l'histoire du signe.

Le comma est, en effet, tout d'abord attesté dans des manuscrits carolingiens, où il marque la montée de la voix au milieu de la phrase¹⁵. C'est sans doute cette fonction prosodique qui lui a ultérieurement permis de marquer la pause moyenne, c'est-à-dire d'indiquer la fin d'un segment syntaxiquement et sémantiquement complet, mais appelant un complément d'information. En vertu de ce principe, le comma est employé pour marquer la transition entre deux propositions, introduire une exemplification d'une donnée assertée ou mettre en évidence un parallélisme entre deux éléments, par exemple au sein d'une antithèse ou d'un vers segmenté en hémistiches. Selon M. B. Parkes, le comma conférerait en outre une certaine autonomie aux éléments qu'il sépare, tout en les actualisant : il opérerait ainsi une « disjonction emphatique »¹⁶.

¹⁴ Ainsi, A.-F. Leurquin à propos du ms Paris, BN fr. 412 dans *l'Album de manuscrits du XIIIe siècle*.

¹⁵ Cf. *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, éd. H. J. Martin et J. Vezin, Paris, Cercle de la librairie, Promodis, 1990 et M.B. Parkes, *Pause and effect*, p. 36, 43 et *passim*.

¹⁶ M. B. Parkes, *Pause and effect, Glossaire*, s. v. « punctus eleuatus » et p. 69, 73, 153.

Notre manuscrit illustre bien cette fonctionnalité du comma, tout en élargissant sa portée, dans la mesure où il y opère volontiers par-delà les frontières des phrases¹⁷ : il se trouve en effet – et c’est même là l’emploi le plus systématique du comma dans notre manuscrit – qu’il marque la fin des chapitres, comme au fol. 78v¹⁸ :

Et present tierce et escrierent monjoie et se ferirent
 entre sarrasins et tant en ocisent con nes poroit
 nonbrer et adies issoient des naves crestien.
 Quant sarrazin virent que il ne poroient endurer
 si tournerent les dos et s'enfuirent.

(fol. 78v)

Cet emploi peut être ramené toujours au même principe d’une pause suspensive (sauf que la pause marquée en fin de chapitre est bien plus forte que celle placée entre deux éléments d’une phrase) : le comma clôt une unité sémantiquement, syntaxiquement, et, dans ce cas, également narrativement autonome, tout en signalant que le récit ne s’interrompt que provisoirement pour reprendre aussitôt avec un nouveau chapitre.

Cette valeur profonde du signe semble expliquer le rôle joué par le comma dans le marquage du DR. En effet, le mécanisme du DR, et notamment celui du DD, implique une pause moyenne, et cela à un titre triple : 1) au titre de la bipartition discours citant – discours cité, 2) au titre du passage entre le DD et la narration, 3) enfin au titre de la frontière entre les différentes séquences consécutives du DR.

Étant donné ses propriétés énonciatives, le DR s’inscrit donc au sein des formes privilégiées par le comma en tant que marqueur de la pause moyenne. Est-ce à dire pour autant que le comma marquerait un changement intonatif ou bien une transition narrative plutôt que le DR en lui-même ?

Sans mettre en doute les fonctions syntaxique et intonative du comma, notre corpus semble témoigner en faveur d’une valeur proprement énonciative du signe. Nous pensons ici au type 1, dans lequel le critère quantitatif et la relative systématisme d’emploi suggèrent qu’une amorce de norme se serait constituée sous la plume du copiste pour le marquage du DD placé à la suite d’une séquence narrative.

Mais le lien privilégié entre le DR et le comma ressort particulièrement à travers les deux occurrences du deuxième type. En effet, aucune d’elles ne présente un hiatus énonciatif pas plus qu’une transition intonative, puisque le DI demeure intégré à la narration. Si le comma est utilisé, c’est donc nous semble-t-il pour attirer l’attention sur la présence d’un DR, à l’exclusion de tout autre effet. La chose est particulièrement frappante en (2), qui montre le comma dans sa position habituelle après le verbe *dire*, mais suivi d’un DI en QUE, avec le temps verbal transposé selon la concordance des temps. Dans une telle configuration, toute rupture énonciative ou changement intonatif sont à écarter : le comma fonctionne donc ici comme marqueur pur et simple du DR.

Ainsi peut-on constater une relation privilégiée entre le comma et le DR, annonçant l’emploi futur des deux points, qui finiront par se substituer au comma dans les imprimés du 16^e siècle¹⁹.

¹⁷ Voir en annexe le type 9.

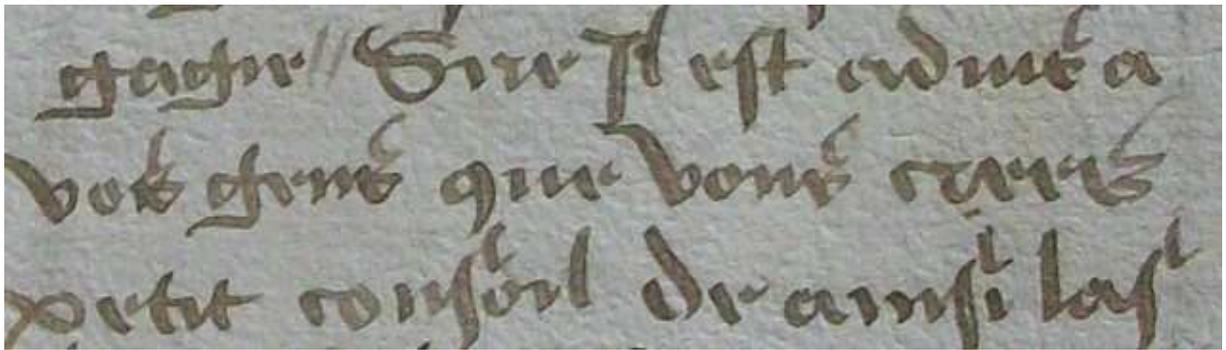
¹⁸ Voici la transcription du passage : « ...et present tierce · et escrierent monjoie 7 se ferirent entre sarrasins et tant en ocisent con nes poroit nonbrer et adies issoient des naves crestien .✓ Quant sarrazin virent · que il ne poroient endurer · si tournerent les dos · et s'enfuirent... »

¹⁹ M. B. Parkes, *Pause and effect, Glossaire*, s. v. « uirgula eleuata ».

2. Le ms. Nice 93

Dans la deuxième partie de notre étude, nous allons nous pencher sur le manuscrit Nice 93, datant du 14^e s., contenant l'*Histoire de Bertrand Du Guesclin*.

Dans ce manuscrit, le DD bénéficie d'un marquage quasi constant; il est ou bien signalé au moyen d'un trait oblique simple – ce qui n'a rien que de banal vu qu'une grande partie des propositions sont ainsi marquées dans ce codex – mais, procédé plus intéressant car plus spécifique au DR – il peut également être marqué par le double trait oblique : « // », comme ci-dessous devant « Sire » :



(fol. 72va)

Ce signe est particulièrement récurrent en contexte du DR dans ce manuscrit, et c'est donc lui qui fera l'objet de notre analyse. En vue de préciser les circonstances de son apparition, nous avons dépouillé une vingtaine de folios (fol. 56-78), ce qui nous a permis d'établir la typologie ébauchée dans les lignes qui suivent.

Comme c'était déjà le cas pour le comma, le double trait oblique manifeste des préférences : il marque la fin du DR et le retour à la narration (les types 1 et 2) ou bien des articulations internes au DR (les types 3, 4, 5); plus rarement, le signe apparaît au tout début d'une séquence de DR (exemple 3). On en relève enfin plusieurs emplois aux frontières de discours narrativisés (le type 6).

2.1. DD // NARR

(1) Seigneur pour dieu demourez avec nous...affin que vous nous delivrés pietre ce faulx tirant Car se il venoit avant les espaingnoz sont si variables que ilz nous laisseroient tous coys // Quant les chevaliers orent oy recorder ces parolles a la Royme si commencerent a panser ... (fol. 77ra)

2.2. DI // NARR

(2) ... leur dist qu'il se vouloit d'ilec partir Et appres mande les bourgeois Et leur dist seigneurs Je voy bien que fortune me court sus... Si vous pri et requier que vous me soyés tous loyaulx et vuilliés bien garder et deffendre la ville ... Si me convient partir et eslongnier de vous **Et ilz lui dirent que Ilz feroient son commant et la dite ville garderoient tresbien Et que il pensast de anoncier secours //** Adont fist pietre chargier son tresor... (fol. 77va)

2.3. DD // DD

(3) ...et plus ne vous dy car Je vous en ay assés dit // Adont respondi pietre par tresgrant fellonie et comme tout forsené // ha a faulx bastard desloyal fil de putain.../ Sire se dist henry or ne vous corroucez pas Car Je ne vous en ploray jamais en ma vie et se le vous en [+vieu] bien si le prenés // Adont lui dist pietre] Or vous en allés tantost de cy Car je vous banniz du royaume d'Espagne Et se de cy en avant y estes trouvez je vous feray destruire comme un traistre // la y avoit un juifz nommé Jacob lequel dist a henry que... (59vb – 60ra)

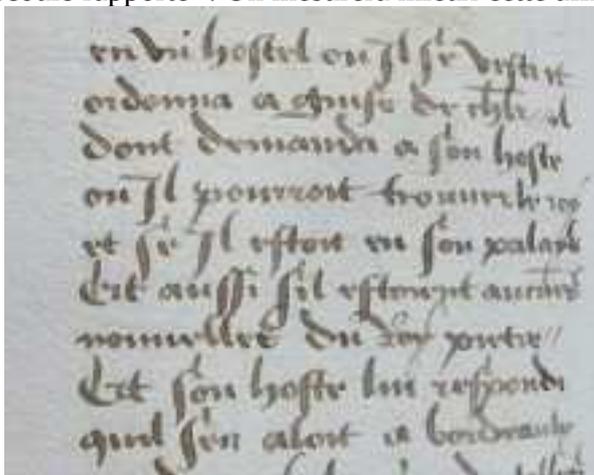
2.4. DD // DI

(4) Je vous livre les clefz de la cité de toulete de par les borgois qui ici sont qui tous vienent jurer feaulté et hommage en la forme et maniere que ont fait ceulx De burs // Et le roy henry dist qu'il le voloit bien ainsi confermer... (78rb)

2.5. DI // DI

(5) ...puis ala descendre en un hostel ou Il se vesti et ordonna a guise de chevalier // Adont demanda a son hoste ou il pourroit trouver le roy pietre // Et son hoste lui respondi qu'il s'en aloit a bordeaulx par devers le prince ... (83va ; exemple hors corpus ; le signe « // » figure sur les lignes 2 et 7)

Cette ponctuation montre que le DI bénéficie facilement d'un marquage identique à celui du DD : il y a, en effet, en français médiéval une forte continuité entre les différents types de discours rapporté²⁰. On mesurera mieux cette affinité à partir de l'image du manuscrit :



2.6. « // » aux frontières du DN

(6) Et l'andemain fissent trosser leurs harnois a charrios mules et chivaux Et se mistrent au chemin pour aller devers tollete // Mais une espie **l'ala tantost raconter a pietre...** (fol. 77rb)

A partir de ces exemples, on peut effectuer deux observations sur les propriétés énonciatives des segments marqués par le signe.

- 1) Les DD ainsi que certains DI marqués par « // » tendent à constituer des moments forts du récit, tout en ayant volontiers un caractère emphatique : ainsi, on relève dans le type 1 de nombreux pragmatèmes (cf. *or* en 3 et en A7, *pour Dieu* en 1, *si m'aïst Dieu* en A5, etc.), des interjections *ha*, *ha (h)a* (en 3, A4), tandis que les modalités interrogative et exclamative sont fréquentes.
- 2) On note en outre, à propos du type 2, que le retour à la narration se fait à l'aide d'énoncés fortement inaugurants, qui, sans perdre tout lien avec le discours précédent, ouvrent néanmoins un segment narratif nouveau, et qui ne présente qu'un lien indirect avec ce DR (ainsi, dans les ex. 2 et A3).

La préférence du double trait oblique pour des discours focalisés ou laissant apparaître un hiatus avec la narration, s'explique aisément à partir de l'histoire du signe.

²⁰ Parmi les travaux récents, voir à ce sujet L. Rosier, « Le Moyen français revisité par l'énonciation : 'signes et mentions' du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, 87, octobre 2000, p. 24-32, en particulier p. 26, S. Marnette, *Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale*, Peter Lang, 1998, p. 115-136 et *La ponctuation du discours rapporté dans quelques manuscrits...*, p. 57. Enfin, pour cette problématique vue à travers la variation manuscrite, cf. P. Kunstmann, « D'un manuscrit à l'autre, le discours rapporté chez Chrétien de Troyes : examen de la *varia lectio* du Chevalier au lion », dans *Il parla ainsi com vous orrez : le discours rapporté en français médiéval*, *Verbum* 28, 2006/1, p. 11-27.

En effet, le double trait oblique était au départ un signe auxiliaire que le copiste traçait à l'endroit où il souhaitait faire dessiner par le rubricateur un pied-de-mouche. Or le pied-de-mouche était traditionnellement affecté au marquage des grandes divisions du récit (il assumait une fonction analogue à celle du paragraphe moderne)²¹. Et c'est bien là l'explication du fonctionnement du double trait oblique : celui-ci ayant été destiné à signaler l'emplacement du pied-de-mouche, il a fini par s'émanciper de sa fonction subalterne et par relayer le pied-de-mouche dans des manuscrits de facture modeste. C'est ainsi que, dans certains manuscrits des 14^e et 15^e siècles, le double trait oblique accède au statut d'un signe de ponctuation dont les fonctions sont comparables à celles du pied-de-mouche²². Ces emplois sont typiquement illustrés par les exemples A16 à A18, tirés de manuscrits hors corpus ; en A16 et A17, le double trait marque la transition entre l'*exemplum* et sa moralité, tandis qu'en A18, il met en évidence l'articulation d'un sermon en isolant les éléments d'une comparaison filée.

Au vu de ces données, on est amené à se demander si le double trait oblique dans le ms. Nice 93 ne sert pas simplement à marquer des séquences textuelles importantes, et si sa présence aux limites du DR n'est pas une conséquence indirecte de ce fait, du moment que le DR occupe volontiers dans le texte des positions stratégiques. Si tel était le cas, on pourrait estimer que l'usage du double trait oblique dans le ms. Nice 93 s'apparente simplement à celui de la lettrine²³.

Dans les lignes qui restent, nous tâcherons de montrer qu'il n'en va pas toujours ainsi et qu'il existe bien dans ce manuscrit une association privilégiée entre le double trait oblique et le DR. Notre raisonnement prend appui sur quatre arguments :

- 1. A plus d'une reprise, le double trait oblique sépare des répliques d'un échange courant, dépourvues de dramaturgie particulière et inscrites dans un même mouvement énonciatif (ex. 4, 5, A7, A8) : ainsi, en (5), il sépare d'une question indirecte une réponse – également au style indirect – qui s'inscrit pleinement dans la suite logique du dialogue (on note que la réponse s'ouvre sur un *et* à nuance adverbiale, lequel souligne la continuité des répliques).
- 2. Le double trait oblique n'est pas exploité pour marquer la plupart des grandes articulations du récit extérieures au DR : en effet, statistiquement, le nombre de passages extérieurs au DR marqués par ce signe est peu élevé (dans le corpus envisagé, on en relève 6 contre 18 passages de DR, voire 3 contre 21 passages de DR si l'on tient compte de toutes les modalités du DR, y compris du DN²⁴).
- 3. Contrairement à ce qui se passe pour les lettrines, le double trait oblique peut encadrer des séquences de DD sans intégrer également la proposition introductive ; il marque ainsi plus proprement le DD dans plusieurs passages (notamment en 3, A2 et A8).
- 4. Le signe est enfin volontiers employé pour marquer les frontières de DD longs, ce qui révèle la volonté du copiste de les distinguer graphiquement de la narration, en permettant ainsi une meilleure orientation visuelle du lecteur : c'est de cas de l'exemple (A6), où le DD précédent occupe 19 lignes.

Il semble donc, après examen des fols. 56-78 du ms. Nice 93, qu'il faille lire certaines occurrences du double trait oblique comme un marquage délibéré du DR, destiné à faciliter son repérage visuel par le lecteur et, le cas échéant, sa modulation intonative par le récitant. Par ailleurs, la forme du double trait, ainsi que sa disposition dans certains exemples, n'est pas sans rappeler les guillemets modernes – ainsi, en 3 ou en A6, dont nous reproduisons ici l'image :

²¹ Dans des textes scholastiques, il marquait les principales articulations du raisonnement.

²² Cf. M. B. Parkes, *Pause and effect, Glossaire*, s. v. "virgula suspensiva" et "paraph".

²³ Elle aussi fréquemment placée aux abords du DR, mais uniquement semble-t-il en vertu de sa fonction d'articulation narrative.

²⁴ Pour les passages marqués du « // » et extérieurs au DR, voir en annexe les types 7 et 8.

in an assredit // Adont
 Respondi pnta par fignit
 fellom et conu tent forsin
 // ha a fanx bastard desloyal
 fil de pntam et tranta yson

(ex. 3, fol. 59vb ; le signe figure sur les lignes 1 et 4)

gant // Adont lui Respondi en
 beignie qui lui estoit enle
 gant // Sur cest adont a
 vos gant que vous coere
 portit conseil de ainsi las
 sire de la bonne ville de
 Paris // et de devers
 le bonz chartrier qui
 tant et de devers qui
 en ce pays fu en // regnest
 Citez et chastelle tant
 come tout le // pays de
 France ont estes appellez
 rousmes et rousmes en
 ceste ville ou vous nous
 voulez laisser // et me deul
 te bien que se vous en
 deparat et vos rousmes
 la vinturent assiger q
 tantost ne la // porides se
 brief serons na de vous
 // Adont dist pnta ne puis
 pas bien vous et couuier
 // vos deparat ne puis

(ex. A6, fol. 72va ; le signe « // » figure sur les lignes 3 et 22)

En 3, le DD est en quelque sorte surmarqué, puisque le discours citant et le discours cités sont tous deux précédés d'un « // ». Ce fait, à nos yeux, trahit une volonté de marquer le DD

en lui-même, en dépit d'une tendance à la perception unitaire des discours citant et cité, que révèle la ponctuation dans ce manuscrit.

En A6, le signe encadre un DD (tout en ouvrant le DD subséquent), en guise de guillemets modernes.

A partir de là, serait-il trop hardi d'avancer l'hypothèse que cette utilisation du double trait oblique aurait pu contribuer à la fortune des guillemets (bien que ceux-ci remonteraient en premier lieu à un signe de citation marginal, le diple)²⁵ ?

Conclusion

En conclusion, s'impose une ébauche de parallélisme entre les deux signes ponctuationnels que nous avons suivis tout au long de cet article. Les deux signes étaient destinés à marquer toutes sortes de pauses importantes, mais dans certains emplois, un lien entre eux et un cas de pause particulier, celui de DR, semble s'être créé.

A part ce constat général, les pratiques ponctuationnelles de nos deux copistes s'avèrent révélatrices du statut énonciatif du DR dans la langue médiévale, et ceci à un titre double : 1) Derrière l'usage de la ponctuation dans les deux manuscrits se profile une continuité entre différents types de DR, fait qui se manifeste dans la grammaire par le recouvrement de structures syntaxiques et par l'entrelacement de différents types de DR²⁶. 2) Cette distribution de signes de ponctuation, celle même qui souligne la perméabilité entre les différents types de DR, tend à témoigner que le DR pouvait être perçu par les copistes comme une configuration discursive relativement homogène, caractérisée par ses particularités énonciatives, puisqu'il était susceptible d'un marquage commun, qu'il fût ou non associé à un changement intonatif ou à une focalisation narrative²⁷. Il serait toutefois prématuré de souscrire sans réserve à ces conclusions, dont la portée ne saurait dépasser les limites des feuillets choisis : ces résultats devront prochainement être mis à l'épreuve de corpus plus étendus.

ARABYAN Marc, CUNHA Doris, 2004, « La ponctuation du discours direct des origines à nos jours », *L'Information Grammaticale*, 102, pp. 35-45.

BUSBY Keith *et alii*, 1993, *Les manuscrits de Chrétien de Troyes*, Amsterdam, Rodopi.

CARERI Maria, FERY-HUE Françoise, GASPARRI Françoise, HASENOHR Geneviève *et alii*, 2001, *Album de manuscrits français du XIIIe siècle. Mise en page et mise en texte*, Roma, Viella.

MARCELLO-NIZIA Christiane, 1978, « Ponctuation et « unités de lecture » dans les manuscrits médiévaux ou : je ponctue, tu lis, il théorise », *Langue française*, 40, pp. 32-44.

BARBANCE Céline, 1992-1995, « La ponctuation médiévale : quelques remarques sur cinq manuscrits du début du XVe siècle », *Romania*, 113/3-4, pp. 505-527.

KUNSTMANN Pierre, 2006/1, « D'un manuscrit à l'autre, le discours rapporté chez Chrétien de Troyes : examen de la *varia lectio* du *Chevalier au lion* », *Verbum*, 28 (*Il parla ainsi com vous orrez : le discours rapporté en français médiéval*), pp. 11-27.

LLAMAS POMBO Elena, 2007, « Réflexions méthodologiques pour l'étude de la ponctuation médiévale », in LAVRENTIEV Alexeï (éd.), *Systèmes graphiques de manuscrits médiévaux et incunables français*, Université de Savoie, pp. 11-48.

LAVRENTIEV Alexeï, 2000, « A propos de la ponctuation dans *l'Image du monde* », *Licorne*, 52 (« La Ponctuation »), pp. 23-35

²⁵ Cf. M. B. Parkes, *Pause and effect*, *Glossaire*, s. v. « diple ».

²⁶ Voir notre note 20.

²⁷ Ce constat vaut dans l'absolu, mais il doit être quelque peu relativisé par la statistique des occurrences, qui montre une préférence des marques ponctuationnelles pour les séquences de DD et de DR associé à une mise en relief narrative.

LAVRENTIEV Alexeï, 2007, « Connecteurs et ponctuation comme outils de structuration du texte à travers les manuscrits et incunables français en prose du XIII^e au début du XVI^e siècle », *Texte et discours en moyen français*, Turnout, Brepols, pp. 149-162

LI Huei-Chen, 2007, *Découpage et structuration du texte : lettrines, majuscules, blancs et autres signes de ponctuation dans les versions manuscrite et imprimée du Roman de Perceforest*, thèse de doctorat, Univ. de Strasbourg.

MARNETTE Sophie, 1998, *Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale*, Berne, Peter Lang.

MARNETTE Sophie, 2006, « La ponctuation du discours rapporté dans quelques manuscrits de romans en prose médiévaux », *Verbum* 28 (« *Il parla ainsi com vous orrez : le discours rapporté en français médiéval* »), pp. 47-66.

MARTIN Henri-Jean et VEZIN Jean (éds.), 1990, *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris, Cercle de la librairie, Promodis.

MAZIOTTA Nicolas, 2008, *Ponctuation et syntaxe en ancien français : étude d'un corpus de chartes écrites à Liège avant 1292. Méthode de travail*, in DURAND Jacques, HABERT Benoît, LAKS Bernard (éds), actes du Congrès Mondial de Linguistique Française, Paris, Institut de Linguistique Française, édition électronique.

BECKWITH PARKES Malcolm, 1993, *Pause and effect. An Introduction to the History of Punctuation in the West*, University of California Press, Berkeley – Los Angeles.

ROSIER, Laurence, 1999, *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, De Boeck – Duculot.

ROSIER Laurence, 2000, « Le Moyen français revisité par l'énonciation : 'signes et mentions' du discours rapporté », *L'Information grammaticale*, 87, pp. 24-32.

I. *Récits d'un ménestrel de Reims*, ms. Paris, BN fr 24430 (13^e s.), fol. 59-80

1. NARR .✓ DD

(1) adont se regarda li rois et vit que les banieres aproçoient · et tous li pays peuploit de gent · si apiela mon signor alain et dist .✓ **alain se tu le looies il seroit boin que nous fuscienes armés** · Et me sire alains respondi · Sire a biele eure en parlés · et saciés de voir que çou est li rois richars sans faille · et vous di por voir que nous serons pris · (fol. 64rb)

(2) Des ore mais vous conterai de salehadin le soudant de babilone ki moult estoit destrois de cuer · de damiette · quil quidoit pierdre · et assamla tous les haus princes de l'ost · et lor dist .✓ **Signur se nous pierdons damiette · nous avous tout pierdu · car c'est li clef de nostre tiere · et par illuec nous vient toute nostre pourveanche · si deveriens metre grant paine de nostre cors ançois que nous le pierdissiemes · car par mahom se elle est pierdue je dout qu'elle ne soit iamais recouvree** · (fol. 67ra)

(3) Ensi demorerent a damierre iusques a . · j · iour que li prince et li baron parlerent ensamble et disent .✓ **que sera ce · serons dont au mais enclos en ceste cité ne riens ne faisons**. (fol. 67rb)

(4) · et salehadins · se fist drecier en son estant et fist de sa main diestre crois sour l'aighe · et toucha en ·iiiij· lius sour le bachin et dist .✓ **autant a il de chi juskes a chi · comme de chi jusques a chi** · ce dist il pour çou que on ne se pierceust · et puis reviersa l'aighe sour son cief 7 sour tout son cors · et puis dist en françois · iij. mos que nous n'entendismes pas · mais bien me sanla a çou que ie vi · que il se baptiza · (fol. 68va)

(5) et vinrent la a .i. matin · et trouverent le roi · et li disent .✓ **Sire nous soumes chi envoiïet de par le roi phelippe de France · veés chi sa lettre · faites le lire** · (fol. 70rb)

(6) · a tant es vous .i. chevalier que li rois jehans envoioit au roi · 7 vint deuant le roi

7 li dist .✓ **Sire li rois jehans me sires m'enuoie chi a son jour u vous l'auiés fait aiourner · et veés i chi la lectre de creanche** · la lectre fu luite · Or dites dist li rois çou ke vous volés · (fol. 70va)

(7) · et li cievetains issi fors de la vile lui disme des chevaliers 7 vint au tref le roi 7 le salua 7 dist .✓ **Sire ie vieng parler a vous · vous avés assegié vrenon dont ie sui cievetains et garde de par mon signur le roi jehan · Sire je voel bien que vous saciés que nous avons mandé et remandé secours...** (fol. 70vb)

(8) Quant li rois ot regardé le castiel · 7 le siege ki tant estoit fers et deffensables · si dist .✓ **par la lance saint jake ains mais ne vi castiel si fort ne si bien seant comme cis est · et bien voi que ie i pourroie despendre tout le mien...** (fol. 71ra)

(9) Et quant il vint la si li dist .✓ **sire li rois m'envoie chi a vous pour le discorde qui est entre vous 7 le conte de saint pol dont il li poise · et vous mande que il le vous fera amender a vostre houneur** (71ra)

(10) Atant demora li tenchons 7 frere garins est revenus au roi 7 li dist .✓ **Sire or vous ait diex vous arés demain bataille sans falir** · (fol. 71vb)

(11) · Quant me sire loeys vit que li rois ne voloit a çou entendre · si li dist .✓ **sire s'il vous**

plaisoit iou emprenderoie ceste besoingne · (fol. 72rb)

(12) · Quant me dame blanche le sot si vint au roi 7 li dist .✓ **Coument sire · lairés vous dont vostre filg morir es estranges tieres · Sire pour dieu ...** (73vb)

(13) Quant me sires loeys l'entendi si en fu moult courechiés · 7 lor dist .✓ **Comment biel signor · dont m'avés vous traï** .✓ (73ra)

(14) Quant li rois l'entendi si issi de la ombre et li vint alencontre · et li dist .✓] **sire vous soiés bien venus se vous iestes mes oncles quens bauduins · ki deués iestre empereres de constantinoble** · (73vb)

(15) · Lors respondi li quens de boulougne ki s'estoit piercheus de la traison 7 dist .✓ **par foi vous dites mal et ce n'est pas esclariet que vous metés sus au conte** · (74vb)

(16) Ensi avint que damiette fu conquise dont crestien furent baut et joiant · et vint li quens d'artois au roi et li dist .✓ **Sire que soujournerons chi · si vous me voliés croire nous chevauceriens...**

(17) · Et li demoustrerent boine raison 7 disent .✓ **Sire vous iestes saisis de la terre et il n'a encore riens meffait sour vous ... · si ne seroit mie boin que vous commencissiés la mellee · ne brississiés l'aliance** (fol. 78v)

(18) · Et dist li rois a l'abbé 7 au couvent · En qui garde iestes vous · u en la moie · un en l'archevesque · Li abbés respondi 7 dist .✓ **Sire nous soumes en vostre garde** · (fol. 79)

(19) · mais il n'en i ot un ki .j. mot respondi · fors seulement uns · ki dist .✓ **sire ie voi bien comment il est · je sui apparelliés de faire vostre volenté de çou que ie porai faire** · (fol. 79)

(20) Quant li soudant de babilone vit...si li manda qu'il se rendist a lui · 7 li rois respondi .✓ **Ne place a dieu que ia me rende a paien ne a sarrasin** (fol. 79)

(21) Quant li rois l'oi ainsi plorer si pensa .j. poi et souspira 7 dist .✓ **s'il est mors diex li face pardon** (fol. 80)

(22) Si prisent de lui le sairement que il s'amenderoit a lor volenté · et meteroit tout son regne en lor mains 7 furent saisi des fortereces .✓ puis vinrent a mon signor loeys 7 li disent · **Sire saciés de voir nous ne poons plus souffrir le damage nostre signor** · (fol. 73ra)

(23) · **si faites come vous les aiiés de vostre conselg · et ie vous afi que vostre besoigne sera faite** · a cel conselg s'acorda li abbés 7 li couuens · 7 se pourvei de çou k'il estoit mestiers · 7 ala priveement parler au roi 7 li dist ensi .✓ Et li rois li carga sa lettre de proiere · 7 d'acquire s'il en avoit mestier (fol. 80ra ; ellipse du DD, rapporté dans la phrase précédente)

2. NARR .✓ DI

(24) · et quant il furent venu s'i ot conseilg .✓ **et ses consaus li loa qu'il tenist coi** · dusques a tant qu'il saroit que li rois feroit (fol. 78v)

3. DD .✓ DD

(25) **par la lance ·st· jake dist li rois fai en çou k'il te plaist .✓ mais ie croi que tu n'en venras a chief · car englois sont traitour et felon · ne ja ne tenront convenant · Sire dist me sire loejs en l'aventure de dieu soit .✓** Lors dist as .ij. messages · **biel signeur se vous voliés ie entreprenderoie ceste besoingne** · (fol. 72va)

(26) ... **et vous mande que il le vous fera amender a vostre houneur .✓ frere garin** dist li cuens i'ai **bien entendu çou que li rois me mande par vous · 7 bien vous tieng a ciertain message** · (fol. 71ra)

(27) **Ciertes** dist il **ie le voel bien .✓ Nous vous demandons** dist frere garins **li vesques de saint lis . a quel · vile vous espousastes vostre femme** · Quant il oi çou demander si pensa ·j· poi car de çou n'avoit il pas esté apris · si ne sot respondre · ce dist k'il voloit aller dormir · et pensa en son cuer k'il le demanderoit a ceaus ki l'enseignoient · (fol. 73vb)

(28) **quant li crestien virent le carité que salehadin · lor envoioit si en furent mervelles liet · car il cognissoient tant salehadin · que il ne mentiroit pour riens · et adiés puissemi ont esté paiiet li mil besant · 7 les paie on encore .✓** **Encore** dist li sarrasins · **fist il autre cose li maistres** de cesaire ki adont tenoit la cité de par le roi de Jherusalem · (fol. 68rb)

(29) Thumas par la grasse de dieu archeuesques de rains a tous ceaus ki ces presentes lettres veront 7 oront **salus en nostre signeur .✓ Sacent tout que iou thumas archeuesques de rains recounois que ie tieng en coumandement de mon signour le roi de France la garde saint Remi de rains** · (fol. 80)

4 .✓ marque l'exclamation et l'interrogation

(30) · 7 quant la gaité dou castiel s'aperchut · si conmencha a crier **trahi · trahi .✓** Quant li castelains oi crier **trahi .✓ trahi .✓** si fremi tous 7 se douta de trahison... (71ra)

(31) ...Et fu mis sour ·j· ronchi 7 menés par tous les osteus de le fieste de lille ki adont estoit · 7 disoit deuant cescun ostel · **Entendés ce caitif entendés .✓** (fol. 73vb)

(32) · alons i dist li quens · **ha .✓** sire dist li maistres dou temple · que c'est que vous dites · (fol. 75rb)

(33) **Haï .✓ haï .✓** dist li quens voirement se dist on voir] *adiés auera en templiers dou poil del ours .✓*] voire dist li maistres qui moult estoit preis et hardis · (fol. 80)

(34) · **ha .✓** biele mere · pour dieu merci · (fol. 78v)

(35) · **hé .✓** dist li masenghe se tu me mangoies tu ne seroies gaires saoulés de mi · car ie sui une petite cose · (fol. 79rb)

(36) **Comment biel signor · dont m'avés vous traï .✓** (fol. 73ra)

(37) Kesce dist li vilains] **ne diras tu eil .✓** par le cuer beu se ie te tenoie tu ne m'escaperoies huimais · (fol. 79rb)

(38) **ha .✓ sire malement est .✓ mors est li quens d'arfois et toute la chevalerie qui od lui estoit** (fol. 80)

5. NARR .✓ DN ; DN .✓ DN (NARR)

(39) Chi vous lairons ·j· poi ester de lui si revenrons au roi phelippe a cui **nouveles vinrent que li rois ricars estoit mors .✓** si en ot grant ioie car il le doutoit trop pour sen hardement (fol. 70rb)

(40) et le menroie a fin al aiuwe de dieu et a la vostre · **par foi dient li message nous ne requérons el** .✓ **atant affient li uns l'autre ceste convenance** (fol. 72rb)

6. DD .✓ NARR (DI)

(41) **et bien saciés de voir que nous ne serons plus vostre aidant · ançois serons contre vous** .✓ Quant me sires loeys l'entendi si en fu moult courechiés · 7 lor dist (73ra)

(42) · **Sire il nous est avis qu'il n'ait nului en la cité ... · et s'il vous plaisoit nous feriesmes drecier eschieles as murs pour savoir comment il lor est** .✓ li rois **respondi que c'estoit boin a faire** et fist crier que tout fuscent apresté lendemain pour assalir (fol. 80)

7. DI .✓ NARR

(43) Et ala tant par ses contrees qu'il vint en engleterre · et **dist** as amis le roi et as barons **u il avoit le roi trouvé et comment** .✓ Quant il orent entendu ces nouvelles si en furent moult liet · (fol. 62vb)

8. .✓ précède, clôt ou divise une citation proverbiale

(44) Quant li rois jehans vit qu'il pierderoit dou tout sa tiere · si manda les barons et lor cria merchi 7 dist que il les amenderoit tout a lor volenté · et meteroit tout son regne en lor mains 7 toutes les fortereces · 7 pour dieu euscent merchi de lui · Quant li baron l'oient si humiliier si lor emprist grans pité .✓ **7 on dist piecha que vrais cuers ne puet mentir · et mult doit on amer mius son droit signor que ·j· estraingne** · Si present de lui le sairement que il s'amenderoit a lor volenté · ... (fol. 73ra)
- trois autres occurrences figurent au fol. 76v

9. .✓ en dehors du DR

- indique la fin d'une énumération ou d'une donnée chiffrée

(45) Adont fist salehadins · prendre or et argent · et le fist fondre en une paijele de fier · puis li fist avaler en la gorge tout boullant · et maintenant le convint morir · Et fist salehadins · par courtoisie renvoyer **la dame · li desime de crestiens · 7 ·x· damoiseles** .✓ en acre · et la fu elle a sauveté · (fol. 68va)

(46) et prist a femme le fille le conte de prouenche l'ainsnee dont il auoit · **iiii.**✓ Et maintenant li rois henris d'engletiere prist la seconde · et li quens richars ses freres ki puis fu rois d'alemaingne prist la tierce · Et li quens guis freres le roi de France ot la daeraine 7 ot le contei de provence (fol. 75ra)

- assure l'articulation interpropositionnelle

(47) ...et li quens de saint pol · ... · 7 sen ala a auignon · 7 l'assist .✓ **et** cil dedens estoient bien garni 7 poi les doutoient · (fol. 74ra)

(48) ...car tele estoit la coustume dou pays · que li daerains enfes a tout .✓ **s'il n'i a hoir malle** ... (fol. 75ra)

(49) · et quant li rois vit que crestiien arriestoient .✓ **si** fu tous aussi conme foursenés (fol. 76r)

(50) · il [le roi d'Allemagne] oi dire que frise estoit sans signour · et li prist talent d'aller · 7 assambla son ost et ala en frise · j · pais aineus · 7 le vot prendre par force · mais il n'en savoit pas bien le tour .✓ **si** avint un jour qu'il chevaugoit tous armés sour · j · grant cheval... (fol. 78v)

(51) 7 moult i ot mors de gens · 7 i fu mors il quens de namur dont ce fu grans damages et moult d'autre rice home .✓ si conme li rois 7 li archevesques de rains s'en reuenoient · si les prist maladie grans et furent mis en litiere · 7 furent porté iusques a monpancier... (fol. 74rb)

(52) et disent que li jugemens estoit bon et resnaules ... · et pour çou couuenoit qu'il fust tenus .✓ atant se parti li archeveskes de rains de court... (fol. 79vb)

(53) frere garin dist li cuens iai bien entendu çou que li rois me mande par vous · 7 bien vous tieng a ciertain message · mais tant voel ie bien que vous faciés 7 bien le dites le roi · que se li sans ki descendi de mon visage a tiere ne remonte de son gret la dont il issi · 7 li cos n'est amendés ainsi con s'il n'eust onkes esté fais .✓ pais ne acorde n'en sera faite (fol. 71ra ; emploi situé à l'intérieur d'un DD, mais sans rapport avec son mécanisme)

- marque la fin de chapitres : (voir dans le texte)

II. *Histoire de Bertrand Du Guesclin*, ms. Nice 93 (14^e s.), fol. 56-78

1. DD // NARR

(1) **Si vous advise car se ces gens qui viennent encontre nous nous prennent par force Il ne nous demoura riens** // Quant les borgois orent oy ainsi parler l'evesque... (78ra-rb)

(2) / Et **adont parla** un Juifz chargé de faire **la response** Et dist // **Seigneurs, nous ne vous dirons rien de nostre advis...** Et se un Juif amoit ne compaignoit les crestiens nous n'y adiousterions loyaulté et plus ne vous en disons Si ayés advis sur ce // Ceste response fu mout prisee des espagnolz... (fol. 74ra)

2. DI // NARR

(3) /**dont dist henry** [**qu'il se pensoit tellement allier avecques ceulx d'espaigne que le droit qu'il y avoit lui porroit bien on dire** // Ainsi demoura le dit henry longuement en aragon... (fol. 62va-b)

3. DD // DD

(4) ...et disoient trespiteusement / **haha dieu quel douleur quant au Jor d'uy on fait morir la plus franche et la plus cortoise dame et mieulx creant en dieu que l'en peust trouver ou monde** // **Adont leur dist** la dame] **mes amies vuilliés vostre duel deslassier** Car je m'en voys en paradis... (fol. 61va)

(5) **Car trop avons fait de pechiez et de maulx comme chascun peust sçavoir endroit soy et tout nous conviendra finer** // **Adont respondi huet de caurelay** bertran du guesclin / **Si m'aist dieu moy et mes compaignons de foy ne vous fauldront...** (fol. 64ra)

(6) / **Adont lui respondi** un borgois qui bien estoit enlengagé // **Sire Il est advis a vos gens que...se vous en deppartez et voz ennemis la viennent assegier que tantost ne la perdés se brief secours n'a de vous** // [**Lors dist pietre ne suis Je pas bien nommé et couronné roy d'espaigne...** (fol. 72va)

(7) ... et les suers de henry commencerent moult fort a regarder B. et dist l'une d'icelles **Je voy merveilles que ce B. dont j'ay pieça ouy parler est tant lait qui bien le regarde Et sy l'ay tant oy honnourer et prisier** // Et la seconde dist **dieu le vuillie sauver on doit mieulx amer bonté que beauté...et de conquerir villes et chasteaulx qui soit par dela la mer** // Et la tierce suer dist **Or advisez Il a bon corage d'ome et a chiere de cingler...** (fol. 76ra-rb)

(8) ... **Et vous diray que Je estoie parti de France moy et ma gent en propos d'aller sur les sarrasins Et ainsi l'avoye promis a hue de cauderay en entencion de acquerre sauvement** // **Et pour quoy n'y allez vous sans arrester** dit le prince /Je vous diray] dist B. qui haultement parla / Nous trouvames dam pietre... (fol. 110vb ; exemple hors corpus)

4. DD // DI

(9) ...**et de ce vous prions tous // Et pietre dist qu'il nen feroit riens** ançois le feroit bannir d'espaigne Si comme il feist depuis (fol. 60rb-60va)

(10) Ilz ne tindrent oncques compte de lui / Toutedfois Il leur dist / **Seigneurs vous estes follez gent** qui ne me recevés a seigneur lige Car vous savés que mon frere est et vit de mauvaise vie et ne croit point en dieu et se vous me voulez recepvoir **Je vous promectray de donner franchise a vostre volenté // Et ilz respondirent qu'ilz n'en feroient neant** Et quant Henry entendit leur reponse si fust moult dolent / Et B. dist ces gars ne vous doubtent en craignent en riens / Mais Je la vous rendray bien brief // Adont fu ladite ville tout au tour assegie... (fol. 69vb-70ra)

5. DI // DI

- voir dans le texte

6. « // » aux frontières du DN

(11) ...Et la tierce suer dist Or advisez Il a bon corage d'ome et a chiere de cingler... /dieu lui dont a honnour finer de ce siecle Et **si fist il comme vous sarez en la fin de ce livre //** Quant la royne entra en la cité de burs... (fol. 76rb-ra)

(12) ...son tresor ont il avoit maints riches joyaulx ... / Et la estoit la table d'or qu'on ne pourroit priser ... et pluseurs **ymages d'or entallie des .xii. pers de France** C'est assavoir de rolant, olivier et leurs compaignons **comme ilz furent venduz a roncevaux a marsillon //** Entre les quelles pierres en avoit une nommee escharboucle qui estoit de si grant vertu que elle luisoit et escleroit a mienuit (fol. 77va)

7. Occurrences extérieures au DR

(13) Or vous dy que henry estoit a trichemare dont il estoit conte a cause de sa femme // Et la assembla grant foison de gent pour aller contre pietre (fol. 62ra)

(14) Puis se armerent et ordonnerent tresbien comme pour assalir et drecierent banieres et pennons // la y avoir bretons anglois François... (fol. 68va)

8. A l'intérieur d'un DD, sans rapport avec le mécanisme du DR

(15) et apres boire leur dist Seigneurs Je vous diray pour quoy Je suis venuz de par le roy Ici qui son peuple gardast volentiers Et se vous me vuilliés croire Je vous feray tous richiez J'ay grant volenté de aller aydier au roy de cyppres... / Je vous feray tres loyal compaignie et Et vous feray avoir de nostre saint pere absolucion de tous voz pechiez lequel nous ballera aussi de l'argent // Et puis irons parmy Espaigne pour grever le roy pietre / lequel a fais un villain mertre / Sur lequel nous pourrons ... gaignier Et proufiter Et aussi est le pais plantureux Si nous vault mieulx ainsi faire et pour nos ames sauver que de nous dampner et donner au deable Car trop avons fait de pechiez et de maulx comme chascun peust sçavoir endroit soi et tout nous conviendra finer (fol. 64ra)

Exemples d'emplois de « // » comme marqueur d'articulations majeures du récit

- recueil d'*exempla*, ms. Paris, BN fr 17068 (14^e s.) :

(16) Le roy alixandre se fist poter a quatre griffons en l'aire / Et tendit une piece de char ou il vouloit aller / et fenist apres mis en ung vaissel de voirre / et faisoit ce pour veoir la terre /et

la mer // par plus fort raison devons nous desirier a veoir nostre sire pardurablement car pour ce nous a il faiz (fol. 62r)

(17) ... // Et par ceste exemple congnut le riche homme que le serpent ne feroit mal / qui ne lui feroit mal... (fol. 51v)

- sermons attribués à Guillaume de Bar, ms. Paris, BN lat
16476 (14^e s.) :

(18) Liberavit animam suam ne pergeret in interitum. Hunc modum liberandi docet nos sapiens pv. xii. b. Os justorum liberabit eos. Vulgariter dicitur. Droit le delivera. // Sicut obligatus a debito et obligatione per servicium et laborem. Sicut pauperes qui se obligaverunt in hyeme. se acquitant operando in vere et estate... // Sicut reus a severitate sentencie ...// Sicut ribaldus a taberna per tribulationis verberationem et asinus a luto per stimulationem ...// Sicut cervus a venatore ... (fol. 38v-39ra)